



Echange de week end de garde pour notre mariage

Par **blondet**, le **19/10/2011** à **12:47**

Bonjour, je dois me marier le 08/09/12 et ma futur femme a une fille d'une premiere union, les rapports entre tous les 2 sont tendus. Le mariage est prevu un week end avec son pere, est ce que pour un tel evenement il peut nous refuser d'avoir la petite avec nous en inversant les week end. Si nous lui demandons de signer un document stipulant qu'il nous la laisse durant ce week end est ce que nous nous couvrons aupres de la loi?

Par **mimi493**, le **19/10/2011** à **14:12**

Oui il peut refuser, vous n'aviez qu'à prévoir le mariage sur un WE de la mère.